

Devenez donateur ...



Appel au mécénat campagne 2020/2021

Avec votre contribution, participez à la vie du Pôle d'Education à l'Environnement.

L'éducation à l'environnement, c'est notre affaire !

Aujourd'hui, nous répondons à de multiples sollicitations pour faire profiter les scolaires de tous niveaux des compétences faunistiques et environnementales des collaborateurs techniques de la Fédération. **Demain**, grâce à votre concours financier, vous allez contribuer à la mise en œuvre d'une véritable stratégie d'accueil d'un public varié.



Comment devenir donateur...

Par un don compris entre 100 à 1 000€.

Don éligible au titre de la déduction fiscale selon le montant, le coût réel varie :

De 34 à 340€ pour un particulier soumis à l'impôt sur le revenu

De 40 à 400€ pour une société soumise à l'impôt.

Au-delà de 1 500 €, devenez mécène voire grand mécène.

Renseignements auprès du directeur de la FDCM E. Maillart

 e.maillart@fdc51.com ou 03.26.65.17.85

Moyens pour réaliser votre souscription :



Par chèque



Par virement



Paiement en ligne